

# Plan de sobriété énergétique



La collectivité a mis en œuvre un plan de sobriété actuellement en vigueur pour répondre aux objectifs du Plan National de sobriété énergétique proposé par le Gouvernement. Il répond aux objectifs du Plan National de réduire de 10% les consommations énergétiques au cours des 2 prochaines années.

Cette démarche de sobriété énergétique permet de contenir les coûts de l'énergie pour la collectivité, participer à l'effort collectif pour limiter les tensions et les risques de coupure sur le réseau et limiter les émissions de gaz à effet de serre.



**1° C de réduction de température**

**=  
7% d'énergie consommée en moins**

## Saison de chauffe

La saison de chauffe est fixée du 15 octobre au 15 avril. La saison peut éventuellement être adaptée selon la rigueur climatique

### Consignes de chauffage

Bâtiments administratifs, associatifs, écoles, Avel Vor, régulation à 19° C

Maison de l'Enfance, régulation à 20° C

### Préchauffages limités

Usage de chauffages individuels limité aux cas pour lesquels le système de chauffage en place est dans l'incapacité d'atteindre 19° C

### Gymnases/activités sportives

14° C sur les périodes d'occupation club/loisirs

18° C pour les activités douces (gym, yoga etc)

Respect des températures imposées par la ligue dans le cas de compétitions

Hors gel sur occupations scolaires (= pas de chauffage)

Principe de relance de chauffage (temporisation 1 h) privilégié pour les occupations à la demande sans récurrence et les équipements sportifs.

### Bâtiments inoccupés

13° C pour une inoccupation jusqu'à 48 h

7° C pour une inoccupation supérieure (hors gel)

### Eau chaude sanitaire

Arrêt de la production lorsque l'usage ne le justifie pas.



## CREATION D'UN COMITE DE SOBRIETE ENERGETIQUE

Ce comité composé d'un référent par bâtiment communal et d'élus a pour vocation :

- de suivre les consommations
- d'apporter des réponses concertées aux agents et usagers,
- d'évaluer l'efficacité du plan et de l'ajuster au besoin
- de proposer un programme d'actions en direction des agents et usagers des bâtiments
- de réfléchir à une utilisation des locaux communaux répondant aux enjeux de sobriété (conventions associatives, mutualisation d'espaces...)

## MOBILISER, RESPONSABILISER LES AGENTS ET USAGERS DES BATIMENTS COMMUNAUX



- Information des agents et usagers des équipements sur les enjeux de sobriété et les mesures en vigueur. (Note de service, courrier aux associations)
- Sensibilisation aux consommations responsables et au gaspillage énergétique :
  - affichage dans les équipements municipaux
  - ateliers dédiés aux agents
  - ateliers dédiés aux associations
  - recherche avec les usagers de solutions d'optimisation d'occupation des locaux
- Formation des agents techniques

## GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS

Les services techniques poursuivent leurs efforts de conduite et d'optimisation énergétique sur les équipements communaux à travers :

- La reprise de toutes les programmations horaires de chauffage au plus juste en tenant compte de l'usage des espaces (sportif ou non).
- la limite des préchauffes
- l'optimisation des réduits de température
- le passage des ventilations sur horloge pour un fonctionnement à l'occupation
- l'optimisation des chaînes de régulation en place
- les actions d'optimisation des conduites de chauffage sur les bâtiments les plus énergivores : Maison de l'Enfance, GS Goarem Goz, Mairie ; GS Kervel



Une enveloppe d'investissement « sobriété » est élaborée en vue d'améliorer les équipements et organes de régulation en place, d'acquérir des outils de suivi et de contrôle et d'optimiser l'éclairage :

- Déploiement progressif de la télégestion sur les 10 bâtiments les plus énergivores de la commune :
  - ◇ mise en place d'outils de remontées d'informations et d'actions à distance :
    - \* passerelles de communications/automates/architecture réseaux
    - \* organes de mesures (sondes diverses)
    - \* adaptation des régulations en place pour inter compatibilité
    - \* mise en place d'un progiciel de télégestion unique décliné par bâtiment (extension de l'outil existant déployé sur Mona Ozouf)
- Remplacement/optimisation d'appareillages existants :
  - ◇ robinets thermostatiques
  - ◇ radiateurs
  - ◇ pompes de circulation
- Installation d'outils d'optimisation de l'éclairage :
  - ◇ détecteurs de présence
  - ◇ sondes crépusculaires pour les éclairages extérieurs
  - ◇ horloge